

# Perspectives maritimes

Faits saillants de l'industrie maritime

Direction des Politiques et de l'économie  
Pêches et Océans Canada, région du Québec

Août 2002  
Numéro 1

	Index
Ports.....	1
Voie maritime .....	3
Marchandises.....	3
Traversiers .....	5
Croisières – excursions.....	6
Croisières internationales.....	6
Navigation de plaisance .....	7

Pour tout commentaire sur notre publication,  
veuillez vous adresser à :

Julie Lavallée, chef, Analyses économiques  
Direction des Politiques et de l'économie Région  
du Québec  
Tél. : (418) 648-5926  
Fax : (418) 649-8003  
Courriel : lavallee@dfp-mpo.gc.ca

## PORTS

### Sept-Îles

#### *D'importants investissements d'ici 2005*

Premier port en importance au Québec pour le tonnage manutentionné, le port de Sept-Îles a manutentionné un tonnage total semblable à celui de 2001 au cours des cinq premiers mois de 2002.<sup>1</sup>

Afin de répondre à l'accroissement des activités découlant de la réalisation de la seconde phase de l'aluminerie Alouette, le port de Sept-Îles investira plus de 30 M\$ afin d'agrandir le quai de La Relance au cours des prochaines années. La nouvelle usine débutera ses activités à l'hiver 2005.<sup>2</sup>

### Montréal

#### *Baisse du tonnage manutentionné*

Malgré un regain d'activité marqué dans le secteur des conteneurs, le trafic global des marchandises manutentionnées au port de Montréal a connu une baisse de 5 % au premier semestre de 2002. Le volume manutentionné s'est établi à 8,7 Mt, comparativement à 9,2 Mt au 30 juin 2001. Cette baisse est attribuable au ralentissement économique en Amérique du Nord et aussi à l'hiver très doux qu'a connu cette région (moins de sel de déglaceage y a été manutentionné).<sup>3</sup>

Le trafic de conteneurs s'est accru de 4,4 % au cours du premier semestre de l'année 2002. Au 30 juin, le port de Montréal avait manutentionné environ 4,6 Mt de marchandises diverses conteneurisées, soit près de 200 Kt de plus qu'au cours de la même période l'année précédente.<sup>4</sup>

L'Administration portuaire de Montréal (APM) a annoncé la mise en chantier d'un centre moderne de manutention de vracs solides dans le secteur du terminal Laurier. Ce projet comprendra un entrepôt d'une superficie de 7 000 m<sup>2</sup> et d'une capacité de 55 Kt, une aire de déchargement des navires de plus de 200 m de longueur en bordure du quai et une desserte ferroviaire de 650 m.<sup>5</sup>

### Port-Cartier

#### *Tonnage manutentionné à la hausse*

Entre janvier et juillet 2002, le total manutentionné a été de 7,7 Mt, soit 38 % de plus qu'en 2001 pour la même période. Le raffermissement de la demande mondiale d'acier contribue à rendre plus optimiste le port de Port-Cartier quant au total manutentionné en 2002. Cette situation pourrait se traduire par une augmentation du tonnage manutentionné de minerai de fer. Au cours des sept premiers mois de l'année, aucun arrêt de production n'a eu lieu à la Compagnie Québec Cartier, comme ce fut le cas en 2001.<sup>6</sup>

Toutefois, bien que le marché de l'acier en 2002 se porte mieux que ce qui avait été anticipé par les experts, les cours de l'acier sont toujours très bas et ils n'ont toujours pas augmenté en 2002, à la suite de leur importante chute en 2001.

<sup>1</sup> Administration portuaire du port de Sept-Îles.

<sup>2</sup> Tremblay, Stéphane, « Le port de Sept-Îles investit 30 millions \$ », *Le Soleil*, 10 avril 2002.

<sup>3</sup> Port de Montréal, « Le trafic conteneurs revient sur le chemin de la croissance au premier semestre », communiqué de presse, 25 juillet 2002.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Port de Montréal, « Quelque 10,5 millions \$ dans la construction d'un nouveau centre de manutention de vracs solides au port de Montréal », communiqué de presse, 25 juillet 2002.

<sup>6</sup> Administration portuaire de Port-Cartier.

# Perspectives maritimes

## Faits saillants de l'industrie maritime

---

### Québec

#### *Un nouveau terminal de croisière*

Le tonnage manutentionné au port de Québec au cours des six premiers mois de l'année a totalisé 8 Mt. Si la tendance se maintient, le total sera d'environ 16 Mt, soit une légère augmentation par rapport aux 15 Mt en 2001.<sup>7</sup>

L'inauguration du nouveau terminal de croisières est ce qui a retenu l'attention au port de Québec en 2002. Rappelons que, grâce à ce terminal, le port de Québec espère devenir dans l'avenir un port d'attache pour certains paquebots.<sup>8</sup>

Au chapitre des investissements majeurs en 2002, le port de Québec continuera les travaux au terminal de croisières, de même que la réfection des quais.

### Port-Saguenay

#### *Légère augmentation du tonnage manutentionné*

À ce jour, le tonnage manutentionné à Port-Saguenay en 2002 est légèrement supérieur à celui de l'an dernier à pareille date. On anticipe que le total de marchandises manutentionnées dépassera le demi million de tonnes en 2002, soit une légère hausse par rapport à 2001. L'année 2002 sera marquée par une baisse du tonnage manutentionné de bois d'œuvre, laquelle sera toutefois compensée par une augmentation du tonnage de caustique, de braie liquide, de pâte de bois, de sel de déglacage et de quartzite.<sup>9</sup>

Les perspectives s'annoncent très bonnes pour Port-Saguenay. Le projet qui suscite le plus d'espoir à Port-Saguenay est sans contredit la reprise de l'approvisionnement de la région en produits pétroliers par la voie maritime. Les autorités de Port-Saguenay continuent toujours leurs pourparlers avec les autorités gouvernementales afin de vanter les mérites de ce projet. Dans l'éventualité que ce projet se réalise, le tonnage manutentionné à Port-Saguenay augmenterait de 400 Kt, ce qui ferait doubler le total des marchandises manutentionnées à Port-Saguenay.<sup>10</sup>

### Port-Alfred

#### *Stabilité dans le tonnage manutentionné*

Au cours des sept premiers mois de 2002, le tonnage total manutentionné au port de Port-Alfred totalisait 2,7 Mt, soit l'équivalent du tonnage en 2001 pour la même période. La majeure partie de ce total manutentionné est constituée de bauxite (1,8 Mt) et d'alumine (582 Kt). Les autorités prévoient que le total manutentionné en 2002 sera sensiblement le même que celui de 2001. Aucun projet d'investissement majeur est prévu au port de Port-Alfred en 2002.<sup>11</sup>

### Baie-Comeau

#### *Projet de raccord ferroviaire*

Au chapitre des investissements majeurs, la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive (SOPOR) a l'intention de relier par une voie ferrée (8 km) le parc industriel régional et le port de Baie-Comeau. Rien n'est encore confirmé concernant ce projet puisque la SOPOR doit convenir d'une servitude de passage avec Abitibi Consolidated et convaincre ses partenaires publics pour financer le projet de 11 M\$.<sup>12</sup> Ce projet, s'il se réalise, devrait se traduire entre autres par une augmentation du tonnage manutentionné au port de Baie-Comeau.<sup>13</sup>

---

<sup>7</sup> Administration portuaire du port de Québec.

<sup>8</sup> Guay, Madeleine, « Le nouveau terminal pour les croisières prêt en juin », *Les Affaires*, p.B-14.

<sup>9</sup> Administration portuaire de Port-Saguenay.

<sup>10</sup> Pelchat, Pierre, « Navires à la place de camions », *Le Soleil*, 22 février 2002, p.C-1.

<sup>11</sup> Administration portuaire de Port-Alfred.

<sup>12</sup> Duhamel, Alain, « Du parc au port par la voie ferrée », *Les Affaires*, 13 octobre 2001, p.64.

<sup>13</sup> Administration portuaire de Baie-Comeau.

# Perspectives maritimes

## Faits saillants de l'industrie maritime

### VOIE MARITIME

#### **Projets d'augmentation du potentiel de la Voie maritime**

Des travaux de dragage permettront d'augmenter le tirant d'eau de la Voie maritime du Saint-Laurent de 3 pouces d'ici 2003. Chaque pouce supplémentaire augmente de 100 tonnes la charge qu'un navire empruntant la Voie maritime peut transporter.

De plus, une étude commandée par le Congrès des États-Unis analyse présentement un projet d'expansion de la Voie maritime du Saint-Laurent, entre Montréal et le lac Ontario, ainsi que des installations maritimes entre les Grands Lacs. Cela permettrait le passage à l'année de navires d'une longueur de 1 000 pieds (par rapport à 740 pieds actuellement dans la Voie maritime) et d'une largeur de 105 pieds (par rapport à 78 actuellement). La profondeur minimale du réseau devrait passer de 26 à 35 pieds. Les travaux les plus importants seraient réalisés dans le canal et dans les sept écluses entre Montréal et le lac Ontario ainsi que dans le canal Welland (entre les lacs Ontario et Érié). L'analyse préliminaire a été complétée en juin. Viendra ensuite l'étape de l'étude de faisabilité qui devrait durer de deux à trois ans.<sup>14</sup>

#### **Légère baisse du trafic**

Pour le 1<sup>er</sup> semestre de 2002, la Voie maritime du Saint-Laurent a accueilli près de 1 720 navires comparativement à 1 812 navires pour la même période en 2001, ce qui représente une baisse de 5 %. Ces navires ont transporté 17,9 Mt pour cette période en 2002, comparativement à 18,3 Mt en 2001. Les produits en vrac ont été la principale catégorie de marchandises transportées en 2002 avec 5,5 Mt. Les céréales et le minerai de fer occupent la deuxième et la troisième place avec respectivement 4,4 Mt et 4,3 Mt. On retrouve ensuite le charbon avec 1,9 Mt et finalement les cargaisons générales qui totalisaient 1,8 Mt. Comparativement à la même période en 2001, ce sont les produits en vrac et le minerai de fer qui ont subi les baisses les plus importantes avec respectivement 7,7 % et 6 %. Les céréales ont également subi une baisse de 4,8 %. Le charbon a, quant à lui, connu une augmentation de 5,7 %, comparativement à 2001.

#### **Augmentation du niveau d'eau**

Les fortes pluies de l'automne dernier ont permis aux niveaux d'eau des Grands Lacs d'atteindre le seuil le plus élevé de cette saison. Les lacs Huron et Michigan ont vu leur niveau d'eau augmenter de 28 centimètres par rapport à l'an dernier. Toutefois, le niveau d'eau du lac Supérieur est resté stable et les Grands Lacs n'ont toujours pas retrouvé des niveaux historiquement plus élevés.<sup>15</sup>

### MARCHANDISES

#### **Produits pétroliers et gaz naturel**

##### **Diminution de la demande**

L'hiver très doux qu'a connu le Québec en 2002 a affecté la demande de pétrole qui transite en vrac par les ports de Montréal et Québec. La demande de produits pétroliers a aussi souffert des difficultés qu'a connues le transport aérien à la suite des attentats du 11 septembre.<sup>16</sup>

##### **Annonces de projets d'exploration et d'exploitation**

En mai 2002, le premier ministre du Québec a annoncé l'intention ferme de son gouvernement d'établir les conditions qui conduiront à la réalisation d'un programme d'exploration gazière dans

l'est du Québec. Ce mandat a été confié à Hydro-Québec qui a indiqué qu'elle investirait 300 M\$ au cours des dix prochaines années dans l'exploration gazière terrestre et hauturière. Les sites les plus prometteurs au Québec pour le pétrole et le gaz sont les bassins sédimentaires du golfe Saint-Laurent et de l'île d'Anticosti.<sup>17</sup>

Le champ pétrolifère Terra Nova, situé au large de Terre-Neuve, a été mis en production au cours du premier trimestre de 2002. Pétro-Canada est le plus important détenteur d'intérêt dans ce projet avec une participation de 34 %. Contrairement au pétrole d'Hibernia, produit à partir d'une plate-forme de béton, le pétrole de Terra Nova est pompé à partir du fond marin vers une installation flottante de production, de stockage et de déchargement.<sup>18</sup>

<sup>14</sup> Vallière, Martin, « Projet d'expansion majeure de la Voie maritime à l'étude; Washington examine l'agrandissement du Saint-Laurent pour les gros navires », *Le Soleil*, 9 août 2002.

<sup>15</sup> CKPR-TV et CBCS-FM, 22 août 2002.

<sup>16</sup> Radio-Canada, « L'activité ralentit dans le port de Montréal », 18 juillet 2002.

<sup>17</sup> Gouvernement du Québec, « Le premier ministre du Québec annonce une offensive majeure pour accélérer le développement de projets énergétique », communiqué, 13 mai 2002.

<sup>18</sup> Secteur extracôtier de la côte Est, Site Internet de Pétro-Canada, 2002.

# Perspectives maritimes

## Faits saillants de l'industrie maritime

---

### Blé

#### *La sécheresse affecte les récoltes*

Le blé est la 4<sup>e</sup> marchandise en importance manutentionnée dans les ports du Québec. Les principaux ports du Québec actifs dans la manutention de blé sont Baie-Comeau, Québec, Montréal, Port-Cartier et Sorel.

En raison de la continuité de la sécheresse en Saskatchewan et en Alberta, les analystes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ont réduit leurs prévisions sur les rendements de l'année-récolte<sup>19</sup> 2002-2003. Ainsi, AAC prévoit que la production de blé (à l'exception du blé dur) chutera de 16 % en 2002-2003, comparativement à la saison précédente, pour atteindre 14,9 Mt. Les analystes d'AAC prévoient également que les exportations de blé (à l'exception du blé dur) pour la saison 2002-2003 vont diminuer de 28 % pour atteindre un seuil minimal record de 8,7 Mt. Ceci est bien en deçà du précédent record minimum de 10,4 Mt atteint durant la saison 1988-1989.

Ainsi, à la suite de ces prévisions à la baisse faites par les analystes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, on peut anticiper une baisse significative du transport maritime du blé dans le Saint-Laurent pour l'année-récolte 2002-2003 (août 2002 à juillet 2003).

### Minerai de fer

#### *Reprise en vue de la demande mondiale d'acier*

À la suite de la baisse de la demande mondiale d'acier et des stocks élevés en 2001, il semble que les prix de l'acier ont atteint un plancher et qu'ils se redresseront possiblement en 2002 et en 2003. Les attentes d'une reprise économique semblent indiquer que la demande augmentera au cours des 12 à 24 prochains mois. Toutefois, malgré l'amélioration des perspectives de la demande, l'industrie mondiale de l'acier demeure fragile, car elle est toujours aux prises avec des stocks élevés et de faibles marges bénéficiaires.<sup>20</sup>

Le tonnage manutentionné de minerai de fer aux ports de Port-Cartier et de Sept-Îles devrait normalement augmenter en 2002, si le raffermissement de la demande mondiale d'acier se maintient bien entendu.

### Aluminium

#### *Augmentation de la demande mondiale*

La consommation mondiale d'aluminium devrait augmenter en 2002, car la conjoncture économique s'améliore. Parallèlement, la production devrait augmenter également, si bien que le marché de l'aluminium devrait rester excédentaire en 2002, ce qui limitera la hausse des cours de l'aluminium.<sup>21</sup>

Si cette augmentation de la demande d'aluminium se maintient, les ports de Port-Alfred, Bécancour, Baie-Comeau, Sept-Îles et Trois-Rivières pourraient voir augmenter leur volume manutentionné de bauxite et d'alumine en 2002.

### Bois d'œuvre, pâtes et papiers

#### *Des temps difficiles pour l'industrie canadienne du bois d'œuvre*

Le secteur canadien du bois d'œuvre connaîtra des temps difficiles en 2002, et ce en raison des droits compensateurs de 27,2 % imposés par les États-Unis sur les exportations de bois d'œuvre canadien. Ceci dit, les entreprises québécoises, surtout les plus solides financièrement, vont dans la mesure du possible continuer à écouler leur production aux États-Unis, de façon à conserver leurs marchés.<sup>22</sup> Le marché québécois du bois d'œuvre devra également faire face à une baisse importante de l'offre de bois causée par les gigantesques feux de forêt de l'été 2002.

Conséquemment, le tonnage manutentionné de bois d'œuvre des ports de Montréal, de Baie-Comeau, de Matane, de Gros-Cacouna et Port-Saguenay pourrait possiblement diminuer en 2002.

La faiblesse de la demande de papier journal et des autres papiers amorcée en 2001 devrait se poursuivre au cours du premier semestre de 2002. Au fur et à mesure que l'économie nord-américaine s'améliorera, la demande de papier journal, des cartons et des papiers d'emballage augmentera, de même que celle de la pâte de papier.<sup>23</sup>

---

<sup>19</sup> Une année-récolte débute le 1<sup>er</sup> août et se termine le 31 juillet de l'année suivante.

<sup>20</sup> Exportation et Développement Canada, Moniteur des produits de base, avril 2002.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Ibid.

# Perspectives maritimes

## Faits saillants de l'industrie maritime

### TRAVERSIERS

#### **Hausse de l'achalandage**

En raison de l'état de délabrement du quai des Escoumins, le traversier reliant Trois-Pistoles et Les Escoumins n'est pas en service cette saison. Ceci a entraîné une légère hausse de l'achalandage à la traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon.<sup>24</sup>

Un troisième navire d'une capacité de 70 véhicules a été ajouté à la traverse Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine et sera en service jusqu'au 2 septembre 2002 afin de répondre à l'accroissement de l'achalandage. La fréquence des traverses sera augmentée et les départs seront disponibles aux 13 minutes environ.<sup>25</sup>

La Société des Traversiers du Québec envisagerait la mise en service d'un nouveau traversier rapide reliant Rimouski ou Matane à Forestville, Baie-Comeau ou Godbout. Aucune décision n'est encore arrêtée.<sup>26</sup>

Du 1<sup>er</sup> avril 2002 (début de l'année financière 2002-2003 pour la STQ) au 30 juin 2002, près de 1,3 million de passagers et 681 000 véhicules<sup>27</sup> ont utilisé les services des traverses de la STQ. Comparativement à la même période l'an dernier, on observe une baisse de près de 5 % du nombre de passagers, mais une hausse de près de 7 % du nombre de véhicules.<sup>28</sup>

Les données préliminaires du mois de juillet 2002 présentent une augmentation de 5 650 passagers et de 27 000 véhicules (UEA) pour l'ensemble de la Société comparativement au même mois l'an dernier.<sup>4</sup> C'est à la traverse Québec/Lévis que l'on observe la plus importante hausse de passagers avec 24 %, suivie de la traverse Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine où l'augmentation observée est de 19 %. Au chapitre du nombre de véhicules, c'est à la traverse Matane/Baie-Comeau/Godbout que l'on observe la plus importante augmentation avec 23 %, suivie des traverses de Sorel/Saint-Ignace-de-Loyola et Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine avec une augmentation de 17 % chacune.

Le mois d'août s'annonce également exceptionnel. La STQ prévoit toutefois une stabilité par rapport aux années précédentes à compter du mois de septembre.<sup>29</sup>

### CROISIÈRES - EXCURSIONS

#### **De plus en plus populaires !**

Dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, en plus de limiter le nombre de permis d'observation des mammifères marins à 59 permis, des mesures touchant les distances et les limites de vitesse à respecter ont été imposées aux opérateurs d'embarcation.<sup>30</sup>

Les Micmacs de Eel River Bar, au Nouveau-Brunswick offrent, pour la première saison, un lien maritime reliant Carleton dans la Baie-des-Chaleurs à l'Île-aux-Hérons située près de Dalhousie au Nouveau-Brunswick. Le nouveau bateau de croisière «Tenestag» peut transporter une cinquantaine de passagers.<sup>31</sup> Vers la mi-août 2002, le bateau a arrêté ses activités régulières, mais il effectue des départs sur réservation pour des groupes seulement.

L'entreprise Les Dauphins du Saint-Laurent offre une navette fluviale en hydroptère entre Montréal et Québec avec escale à Trois-Rivières. Quatre liaisons par jour, avec des départs tant de Montréal que de Québec, sont effectuées. Le trajet se fait en quatre heures. En août 2002, le taux d'occupation est d'environ 60 %. Les Dauphins du Saint-Laurent espèrent dépasser le cap des 10 000 passagers cette saison.<sup>32</sup> Étant donné la demande grandissante, le service sera offert jusqu'au 29 septembre 2002.<sup>33</sup>

Depuis juin 2002, un nouveau bateau, «Le Vacancier» effectue, en remplacement du bateau «Le Voyageur», la navette entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine, avec escale à Québec et à Matane. Contrairement au «Voyageur» qui n'avait pas de cabine, le «Vacancier» peut accueillir 500 personnes en cabine ainsi qu'un maximum de 300 voitures.<sup>34</sup>

<sup>24</sup> Larouche, Marc, « Trois-Pistoles; La saison du traversier est à l'eau », *Le Soleil*, 13 juin 2002.

<sup>25</sup> Société des Traversiers du Québec, « Traverse Tadoussac/Baie Sainte-Catherine – Le ministre Baril annonce le début du service à trois traversiers », communiqué de presse, 20 juin 2002.

<sup>26</sup> Ministère des Transports du Québec, « Traversier Rimouski-Forestville – Le ministre Jacques Baril réaffirme l'intention du gouvernement du Québec d'améliorer les services de traverses dans l'Est du Québec », communiqué de presse, 11 avril 2002.

<sup>27</sup> Convertis en unités équivalentes automobiles (UEA).

<sup>28</sup> Société des traversiers du Québec, « Statistiques pour la période de trois mois de terminant le 30 juin 2002 », juillet 2002.

<sup>29</sup> Société des Traversiers du Québec, 21 août 2001.

<sup>30</sup> Jannard, Maurice, « Sur la route des baleines », *La Presse*, 13 juillet 2002.

<sup>31</sup> Pedneault, Marjorie, « Restigouche; L'Île aux Hérons maintenant accessible par traversier », *l'Acadie Nouvelle*, 10 juillet 2002.

<sup>32</sup> Dubuc, André, « La navette en hydroglisseur doublera de fréquence », *Les Affaires*, 25 mai 2002.

<sup>33</sup> St-Pierre, Annie, « L'hydroptère fait des adeptes », *Le journal de Québec*, 16 août 2002.

<sup>34</sup> <http://www.ilesdelamadeleine.com/ctma/index2.htm>.

# Perspectives maritimes

## Faits saillants de l'industrie maritime

La Société Duvetnor, offrant des croisières dans le Bas-St-Laurent, se portera acquéreur d'un deuxième bateau-taxi, doublant ainsi la capacité de transport de visiteurs vers les îles de l'estuaire du Saint-Laurent.<sup>35</sup>

Croisière Transboréale désire offrir des croisières à l'année dans le golfe Saint-Laurent. Cette compagnie veut faire construire deux bateaux de 38 tonnes pouvant accueillir 1 000 passagers chacun. Des véhicules pourront aussi être transportés. Environ 36 croisières par année avec une douzaine d'escales au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve seraient offertes. Ce projet suscite toutefois des doutes parmi les intervenants de l'industrie maritime. L'ampleur du projet et l'expérience du promoteur amènent certains questionnements de la part de l'industrie.<sup>36</sup>

## CROISIÈRES INTERNATIONALES

### Un potentiel qui se confirme

En 2002, 14 nouveaux bateaux sillonneront les eaux nord-américaines portant ainsi le nombre potentiel de croisiéristes à 10 millions de passagers.<sup>37</sup> À l'échelle mondiale, il est estimé que plus de 50 nouveaux bateaux de croisières s'ajouteront à la flotte existante en 2005.<sup>38</sup>

Le port de Québec devrait accueillir un nombre record de 70 000 croisiéristes en 2002<sup>39</sup> grâce aux 40 escales prévues. En 2001, le nombre de croisiéristes total ayant transité par le port était de

48 800. Cinq bateaux en seront à leur première visite. Dès 2004, le port de Québec prévoit recevoir 150 000 croisiéristes.<sup>40</sup> En août 2002, 12 escales ont été effectuées au port de Québec et près de 21 000 personnes ont été accueillies. En septembre et en octobre, 28 escales sont prévues et 49 000 croisiéristes sont attendus.<sup>41</sup>

Le quotidien *Le Soleil* rapportait récemment que certaines compagnies de croisières, notamment la Princess Cruise Lines de Los Angeles et la Holland America Cruise Lines de Seattle, auront possiblement des navires ayant leur port d'attache à Québec en 2003.<sup>42</sup>

Un projet de promenade sur la rive-nord le long du fleuve Saint-Laurent, reliant les ponts jusqu'à la base de la Garde côtière, a été annoncé par la Commission de la capitale nationale du Québec. Ce projet inclurait, entre autres, des parcs, des jardins, un marais, une piste cyclable et de patins et une plage. Il est même mentionné que dans cinq ou six ans, les navires de croisières mouilleraient au quai de la gare maritime Champlain et à l'Anse au Foulon, au lieu de la Pointe-à-Carcy. Le projet a été présenté au Port de Québec.<sup>43</sup>

Le port de Montréal prévoit accueillir 31 navires de croisière pour un total de 32 815 croisiéristes en 2002.<sup>44</sup> Cela représente une hausse de 38 % par rapport à 2001 où 23 800 passagers ont été accueillis au port de Montréal.

À la fin du mois de juillet 2002, 16 escales ont été effectuées au port de Montréal pour un total de 11 200 passagers et 15 autres escales sont prévues pour les mois de septembre et d'octobre.

## NAVIGATION DE PLAISANCE

### Réouverture du canal Lachine

Le 14 mai 2002, après une période de 32 ans, le canal Lachine était à nouveau accessible pour la navigation de plaisance. En effet, les bateaux à un pont (ou munis d'un deuxième pont démontable) peuvent désormais emprunter le canal de 14,5 kilomètres, les cinq écluses ayant été rénovées. Dès la première année, on estime que de 4 000 à 10 000 embarcations traverseront le sud-ouest de Montréal, entre Lachine et le Vieux-port.<sup>45</sup>

Au cours du mois de septembre prochain, Tourisme Québec publiera des données sur les retombées économiques du tourisme de plaisance<sup>46</sup>. On y apprendra entre autres que les touristes visitant le Québec à bord d'embarcation de plaisance dépensent significativement plus en moyenne que les autres touristes.

<sup>35</sup> Gouvernement du Québec, « Québec octroie plus de 270 000 \$ à la Société Duvetnor pour sensibiliser le public au développement durable et à la biodiversité dans les îles du Bas-Saint-Laurent », communiqué de presse, 10 juillet 2002.

<sup>36</sup> Normand, François, « L'industrie maritime ne croit pas au projet de croisières au Labrador », *Les Affaires*, 17 août 2000.

<sup>37</sup> UQAR, « Estimation de la valeur économique des industries associées au domaine maritime au Québec », 2002.

<sup>38</sup> Leake, Jonathan, « Cruise ships cause major pollution, says group », *The Sunday Herald*, July 21 2002.

<sup>39</sup> *Journal de Québec*, jeudi 16 mai 2002.

<sup>40</sup> *Les Affaires*, « Le nouveau terminal pour les croisières prêt en juin », 3 novembre 2001.

<sup>41</sup> St-Pierre, Annie, « Québec prête à recevoir 70 000 croisiéristes », *Journal de Québec*, 16 mai 2002.

<sup>42</sup> Pelchat, Pierre, « Un vol Québec-Chicago en vue », *Le Soleil*, 9 juillet 2002.

<sup>43</sup> Fleury, Robert, « 175 M\$ sur 10 ans pour la promenade Samuel-de-Champlain », *Le Soleil*, 27 juin 2002.

<sup>44</sup> Administration portuaire du port de Montréal; Site internet « Bilan de l'année 2001 au port de Montréal et perspectives d'avenir », 11 avril 2002.

<sup>45</sup> Noël, André, « Le canal de Lachine rouvre à la navigation de plaisance », *La Presse*, mercredi 3 avril 2002.

<sup>46</sup> Ministère du tourisme du Québec.

# Perspectives maritimes

## *Faits saillants de l'industrie maritime*

---

La loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (projet de loi 106) est entrée en vigueur le 14 juin dernier. Apportant des modifications au Code municipal du Québec et à la Loi sur les cités et villes, la nouvelle loi donne notamment aux municipalités du Québec le pouvoir de réglementer la vitesse sur les plans d'eau qui baignent leur territoire.

En effet, cette loi précise que les municipalités pourront par règlement « imposer une limite de vitesse maximale de 10 km/h à la circulation d'une embarcation dans une bande de 50 mètres et moins de toute rive d'un lac ou d'un cours d'eau afin d'assurer la sécurité de ceux qui pratiquent une activité sur un tel plan d'eau. »<sup>47</sup>

---

<sup>47</sup> « Le projet de loi 106 - Les municipalités ont désormais le pouvoir de réglementer la vitesse sur les plans d'eau », Bulletin d'information du ministère des affaires municipales et de la métropole, 4 juillet 2002.